cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (https://www.cpnefsv.org)

Musicien·ne instrumentiste / chanteur·se [1]

Le·la musicien·ne instrumentiste chanteur·se est un·e artiste interprète qui exécute devant ou pour un public une oeuvre musicale, en soliste ou accompagné.
Il·elle est interprète d'un répertoire musical réparti en deux grands domaines : les musiques classiques et les musiques actuelles. Un·e même musicien·ne peut tour à tour intervenir dans chacun de ces deux domaines.
Les champs musicaux du domaine des musiques classiques recouvrent la musique ancienne, la musique classique / romantique / moderne et la musique contemporaine.
Les champs musicaux du domaine des musiques actuelles recouvrent le jazz et les musiques improvisées, les musiques traditionnelles et les musiques du monde, la chanson, les musiques amplifiées (utilisant l'amplification électronique comme mode de création).

URL source:
https://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-artistiques/musique/musicien-instrumentiste-chanteur

Liens
[1] https://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-artistiques/musique/musicien-instrumentiste-chanteur